



## Chargé de mission « espaces protégés »

### DESCRIPTION DE L'OFFRE

Le territoire des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) a été créé par la loi du 6 Août 1955. Ce territoire, inscrit à l'article 72-3 de la Constitution, est formé par les îles de St-Paul et Amsterdam, l'archipel Crozet, les îles Kerguelen, la Terre Adélie et les îles Eparses. Il est placé sous l'autorité d'un administrateur supérieur ayant rang de préfet.

Les TAAF sont également l'organisme gestionnaire de la réserve naturelle nationale des Terres australes françaises, créée en 2006 et qui s'étend depuis 2016 sur près de 673 000 km<sup>2</sup> de milieux marins et terrestres. Elle a été renforcée en mars 2017 par l'adoption d'un arrêté de protection qui s'étend sur l'ensemble des ZEE australes et au sein desquelles les dispositions réglementaires de la Réserve en matière d'environnement et de gestion des pêcheries s'appliquent.

En Terre Adélie, deux « zones spécialement protégées pour l'Antarctique » (ZSPA) ont été créées par la France en 1995 et 2006. Le préfet, administrateur supérieur des TAAF administre ces espaces protégés, conformément aux procédures issues du protocole de Madrid et du code de l'environnement.

Les TAAF œuvrent ainsi à la préservation de leur patrimoine naturel au travers d'une politique environnementale qui repose notamment sur la mise en place d'outils de conservation adaptés, le montage des dossiers de classement et la mise en œuvre des différents plans d'actions ou de gestion qui en découlent. Cette politique ouvre de nombreuses perspectives de coopérations régionales (e.g. montage de projets européens); elle permet également d'apporter sa contribution dans le cadre des conventions et accords environnementaux internationaux que la France a ratifiés et sur lesquels elle est impliquée (CCAMLR, SIOFA, RCTA, etc.).

Dans ce contexte, la **collectivité des TAAF recrute un/une chargé(e) de mission « espaces protégés »**, qui sera plus particulièrement mobilisé(e) sur les régions australes et antarctique.

Placé(e) sous l'autorité de la préfète, administratrice supérieure des TAAF, ainsi que sous la responsabilité du directeur de l'environnement et de son adjointe, chacun respectivement directeur de la Réserve naturelle et cheffe de service marin de la Réserve, il/elle contribuera à la définition et à la mise en œuvre des stratégies d'aires protégées, en appui aux personnes précitées et sur la base des documents d'objectifs existants pour chacun de ces espaces.

Par ailleurs, le/la chargé(e) de mission participera également à la valorisation du patrimoine naturel des Terres australes françaises au travers du suivi des dossiers stratégiques de conservation sur cette zone (dossier d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial, classements RAMSAR et Liste Verte, etc.).

Sur ces dossiers, la personne recrutée appuiera le directeur de l'environnement et son adjointe dans la mise en place de la politique environnementale des TAAF et pourra être amenée à les représenter au cours de certaines réunions.

## DESCRIPTION DES MISSIONS

### 1- Appui à la définition et à la mise en œuvre des stratégies d'aires protégées dans les Australes et en Antarctique :

- Production d'analyses et de recommandations sur les stratégies d'aires protégées, en lien avec les travaux menés à l'échelon national (stratégies nationales, SNB, plan biodiversité, etc.) ;
- Etude du renforcement du statut de protection dans les eaux de Saint-Paul et Amsterdam, incluant des axes de réflexion sur les modalités de financement d'une telle zone et tenant compte des enjeux politiques et socioéconomiques relatif à cette zone. Cette action sera menée en lien avec les autres membres du service marin de la Réserve naturelle et en étroite collaboration avec la cheffe de service ;
- Suivi des dossiers d'aires marines protégées (AMP) subantarctiques et antarctiques et participation aux réflexions sur la construction d'un réseau d'AMP sur ces zones, en lien avec les organisations internationales concernées (CCAMLR, SIOFA, etc.)
- Appui au directeur de l'environnement et à son adjointe dans le suivi des deux ZSPA en Terre Adélie.

### 2- Participation au montage et au suivi de dossiers stratégiques de conservation au sein de la réserve naturelle nationale des Terres australes françaises, en lien avec le plan de gestion de la Réserve (dossier d'inscription de la Réserve naturelle sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, classements Liste Verte de l'UICN et RAMSAR de la Réserve, etc.)

Le/la chargé(e) de mission pourra être amené(e) à participer aux réunions nationales et internationales concernant les problématiques suivies, en lien avec le directeur de l'environnement et son adjointe.

L'ensemble de ces activités sont menées en concertation avec les autres services et directions de la collectivité, ainsi qu'avec l'ensemble des partenaires des TAAF

Cette liste est non exhaustive.

### PROFIL CANDIDAT/E :

- Formation de 3<sup>ème</sup> cycle en écologie/environnement et/ou gestion de projets environnementaux
- Formation complémentaire de type Sciences Po souhaitée
- Expérience professionnelle recommandée dans le domaine des aires protégées, particulièrement en milieu marin, et/ou en matière de montage de dossiers de conservation
- Bonnes connaissances des enjeux et problématiques de la gestion des aires protégées, des statuts de protection et des outils de conservation aux niveaux national et international
- Connaissances des zones polaires ou subpolaires appréciées
- Expérience d'animation d'ateliers et de participation/suivi des grandes conférences internationale en matière environnementale appréciée
- Excellentes capacités de synthèse et de rédaction exigées
- Sens de l'organisation, rigueur et méthode
- Très bonnes capacités relationnelles et d'animation avec des partenaires externes divers
- Aptitudes au travail en équipe
- Grande capacité d'écoute et d'adaptation à des milieux et personnes variées

- Capacité d'adaptation, d'initiative et autonomie (capable notamment de s'auto-former sur de nouvelles thématiques techniques ou scientifiques)
- Dynamisme, enthousiasme, motivation
- Bon niveau d'anglais requis
- Maîtrise des logiciels informatiques courants
- Bonne condition physique et aptitude aux déplacements, notamment en mer.

**Conditions de Travail :**

Contrat à durée déterminée d'une durée de 18 mois.

Emploi ouvert aux contractuels et aux fonctionnaires (accueillis en détachement sur contrat).

Poste basé au siège de l'administration des Terres australes et antarctiques françaises situé à Saint Pierre de La Réunion.

Base : 35h/semaine.

**Salaire :**

Salaire déterminé en fonction du profil (niveau de formation / expérience).

Pour candidater :

Adresser un CV détaillé et une lettre de motivation à l'intention de madame la Préfète, administratrice supérieure des Terres australes et antarctiques françaises et à l'adresse suivante : [srh@taaf.fr](mailto:srh@taaf.fr)

Préciser impérativement dans l'objet du message : **CDD\_AP\_AUSTRALES, nom, prénom**

**Date limite de dépôt des candidatures :** 10 avril 2019

**Date de début du contrat :** 15 mai 2019

**Organisme gestionnaire :**

**Nom :** Collectivité des Terres Australes et Antarctiques Françaises

**Adresse :** Rue Dejean

**Code postal :** 97410

**Ville :** St Pierre de La Réunion

**Site internet :** [www.taaf.fr](http://www.taaf.fr)